



Appel à projets Jeunes en librairie 2026-2027

Jeunes en librairie est une opération d'éducation artistique et culturelle qui permet de faire découvrir aux élèves l'univers de la librairie indépendante, de les sensibiliser à la richesse de la production éditoriale et de les accompagner vers le livre et la lecture.

Depuis la première édition de 2021-2022, **L'Agence Unique, Occitanie Culture est missionnée par la DRAC Occitanie** pour mettre en œuvre et coordonner en région Jeunes en librairie, en étroite collaboration avec un comité de pilotage régional associant la DRAC Occitanie, les DAAC des rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse, la DRAAF, la Région Occitanie et les représentants de la librairie.

Conçue à la fois comme un soutien fort à la librairie indépendante et comme une manière de développer l'accès au livre et la lecture des jeunes,

elle a, au cours des cinq dernières éditions, permis à près de 11 500 collégien·ne·s et lycéen·ne·s de toutes filières de recevoir en classe la visite d'un libraire. Bénéficiant de bons d'achats individuels, ces élèves ont également pu pousser la porte d'une librairie et se familiariser collectivement avec ce lieu culturel de proximité.

Pour cette sixième édition 2026-2027, selon l'évolution du dispositif pass Culture, Jeunes en librairie s'articule avec la part collective, étendue depuis septembre 2023 aux niveaux 6^e et 5^e. Les libraires (et les autres professionnel·le·s du livre susceptibles d'intervenir dans les projets) seront défrayés et rémunérés par ce biais, mais les bons d'achats en librairie dont bénéficient les élèves des classes sélectionnées seront pris en charge par L'Agence Unique sur financement du ministère de la Culture (DRAC Occitanie).

Objectifs pédagogiques

- **Promouvoir** l'accès au livre et la lecture auprès des jeunes, prioritairement dans les établissements en zones d'éducation prioritaires ou rurales
- **Découvrir** des segments éditoriaux diversifiés
- **Favoriser** l'autonomie et l'esprit critique dans la lecture et le choix des livres
- **Transmettre** aux jeunes une meilleure connaissance de la chaîne du livre, de sa régulation spécifique (prix fixe du livre, droit d'auteur), de son organisation et du rôle de chacun de ses acteurs
- **Familiariser** les jeunes aux lieux spécifiques que sont les librairies indépendantes, leur agencement et leurs services, pour in fine encourager leur fréquentation

NB : Les projets présentés dans le cadre de Jeunes en librairie doivent relever systématiquement d'au moins un pilier de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) et doivent tendre à en combiner plusieurs.

Les actions déployées

La relation avec une librairie indépendante est au cœur du projet Jeunes en librairie. Elle prend au moins la forme de deux rencontres :

- Le libraire vient en classe présenter son métier, sa librairie et le rôle de ce commerce indépendant, la chaîne du livre... et promeut plus largement le goût du livre et de la lecture.
- Les élèves se rendent dans la librairie partenaire pour une visite organisée avec le·la libraire. Les visites peuvent se dérouler par groupes, en fonction des capacités d'accueil de la librairie.

Les projets doivent faire l'objet d'un accompagnement par l'équipe pédagogique en amont des rencontres et entre celles-ci pour faciliter la compréhension de la chaîne du livre par les élèves.

Les élèves des classes sélectionnées par le comité régional de Jeunes en librairie (voir ci-dessous) bénéficient de bons d'achat d'une valeur unitaire de 20 €, financés par le ministère de la Culture (DRAC Occitanie), qu'ils-elles pourront utiliser librement pour acquérir des livres neufs.

Etablissements éligibles

Peuvent candidater tous les enseignant·e·s des établissements d'enseignement secondaire publics et privés sous contrat de la région académique Occitanie.

Les projets doivent être menés avec une [librairie référencée dans l'annuaire des professionnels du livre en Occitanie](#) et située à proximité de l'établissement.

Concernant les bons d'achats, **la priorité sera donnée en 2026-2027 aux collèges** – des niveaux et classes d'âge identifiés comme particulièrement sujets au « décrochage » de la lecture personnelle – et, parmi ces établissements, à ceux n'ayant jamais participé à l'action. Une attention particulière sera portée à la répartition des projets entre les départements.

Conception des projets et dépôt des candidatures

Les projets sont conçus par les enseignant·e·s en partenariat avec une librairie indépendante. Il s'agit de binômes entre une équipe éducative – un ou plusieurs professeurs pour un groupe d'élèves – d'un établissement secondaire et une librairie proche.

Les enseignant·e·s sont invité·e·s à se rendre sur ADAGE pour constituer formellement leur dossier. Il leur sera possible de sélectionner des offres préalablement déposées via le pass Culture par les librairies sous l'intitulé Jeunes en librairie. Ces offres peuvent impliquer d'autres professions du livre (auteur·rice·s, éditeur·rice·s...). Pour les enseignant·e·s, une autre manière de faire consiste à construire des projets directement avec un·e libraire de proximité avec qui ils-elles auront au préalable pris contact.

Sélection des classes bénéficiaires des bons d'achats

Un comité de pilotage régional associant DRAC Occitanie, DAAC des rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse, DRAAF, Région Occitanie, L'Agence Unique, Occitanie Culture et représentant·e·s de la librairie se réunira début novembre 2026. Il sélectionnera, parmi l'ensemble des projets présentés par les binômes établissements d'enseignement secondaire et librairies, les classes/groupes bénéficiaires de bons d'achat.

Les critères de sélection sont les suivants :

- **Qualité pédagogique** du projet présenté ;
- Le comité de pilotage sera attentif **aux projets enrichis**, c'est-à-dire aux projets impliquant d'autres professionnel·le·s du livre (auteur·rice·s, éditeur·rice·s) ;
- Une attention particulière sera également portée aux établissements scolaires en **zones d'éducation prioritaire et rurales**.

Calendrier

Lundi 31 août 2026

Mise en ligne de l'appel à projets sur ADAGE

Vendredi 16 octobre 2026

Clôture des candidatures

Début novembre 2026

Sélection des projets par le comité de pilotage régional et notification aux établissements retenus.

Décembre 2026 - juin 2027

Mise en œuvre des projets Jeunes en librairie

Contacts

L'Agence Unique, Occitanie Culture

Marie Chèvre

14 rue des Arts
31000 Toulouse
06 63 53 13 02

Amélie Boulard

64 rue Alcyoné
34000 Montpellier
06 02 71 27 74

jeunesenlibrairie@lagenceunique-occitanieculture.fr

DRAC Occitanie

Fleur Bouillanne

5 rue de la Salle l'Évêque
34000 Montpellier
fleur.bouillanne@culture.gouv.fr
04 67 02 32 75

Henri Gay

32 rue de la Dalbade
31000 Toulouse
henri.gay@culture.gouv.fr
05 67 73 20 70

DAAC Montpellier

Emmanuel Bergon

Rectorat de l'académie de Montpellier
31 rue de l'Université
34000 Montpellier
emmanuel.bergon@ac-montpellier.fr
06 09 25 14 03

DAAC Toulouse

Christophe Pham-Ba

Rectorat de l'académie de Toulouse
75 rue Saint-Roch
31000 Toulouse
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr
05 36 25 77 33

DRAAF Occitanie

James Chaigneaud

Rue de la Cité Administrative
31000 Toulouse
james.chaigneaud@agriculture.gouv.fr

Pass Culture

Anaïs Prat (chargée de développement en Occitanie)
occitanie@passculture.app

Kristell Thomas (chargée d'animation en Occitanie)
occitanie@passculture.app

L'Agence Unique, Occitanie Culture

14 rue des Arts - 31000 Toulouse
64 rue Alcyoné - 34000 Montpellier
lagenceunique-occitanieculture.fr
SIRET 941 859 035 00011 APE 94-99Z



Financé par
l'Union européenne

